

Image not found or type unknown



Demande de résiliation chez karis formation

Par **shahi**, le **26/02/2013** à **14:16**

bonjour, moi j'ai aussi résilié chez karis mais par téléphone, j'ai envoyé une lettre mais pas en recommandé. Il font donc comme s'il n'avait rien reçu. J'ai donc fait opposition auprès de ma banque. J'ai arrêté car j'étais au chômage mais je n'ai pas réussi à trouver de travail et actuellement je ne touche plus d'indemnité et au vu de mon âge (23 ans) c'est dur de trouver un stage dans la coiffure. J'ai reçu d'abord des courriers auprès de karis puis maintenant des mails et des lettres de créances. Il y a d'ailleurs un monsieur qui a téléphoné chez ma voisine en donnant son nom, je ne savais pas c'était qui alors j'ai râlé et c'était donc ce monsieur du service contentieux qui me dit que si je ne paie pas il va y avoir des huissiers qui vont sonner chez mes parents etc... j'ai eu un peu peur, mais j'ai appelé l'association UFC que choisir qui vont prendre le dossier en main, mais j'aimerais savoir qu'est-ce que je peux faire pour qu'il arrête de m'envoyer des lettres ou de m'appeler etc.. ? **merci de vos réponses**